

rénovation et extension de l'Opéra: l'art lyrique retrouvera son lieu de production permanent en 2011

Construites en 1871 et renforcées en 1931, la charpente de toiture et la machinerie de scène de l'Opéra de Lausanne, en fin de vie, représentaient un risque tel que l'Opéra a dû fermer ses portes en avril 2007. Au terme d'un concours d'architecture visant à la rénovation complète et à l'extension de la cage de scène et des zones techniques, la Municipalité a retenu le projet présenté par le bureau lausannois Devanthéry & Lamunière. Parallèlement, certaines dispositions du Plan d'extension de 1977 (PE 580) s'étant révélées à cet égard lacunaires, la Municipalité a mené une procédure de plan partiel d'affectation, aujourd'hui soumise à l'adoption du Conseil communal; elle sollicite par ailleurs un crédit d'ouvrage de 31'700'000 francs.

Lausanne est, depuis plus de deux siècles, le lieu d'accueil et de production d'opéras. En 1981, un préavis au Conseil communal a précisé la vocation lyrique et musicale du Théâtre municipal, devenu dès lors Opéra de Lausanne. Cette vocation, qui s'inscrit dans la vogue croissante de l'opéra aux niveaux local, national et européen, a occasionné la mise en place d'une équipe technique fixe, la création d'un chœur semi-permanent, une collaboration étroite avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne et d'autres orchestres et institutions culturelles lausannois.

Les conclusions d'un audit commandité par la Ville ont relevé de multiples déficiences du point de vue de la sécurité incendie et le caractère obsolète des équipements scéniques. En conséquence, l'Opéra de Lausanne a dû fermer ses portes au printemps 2007.

Au terme d'un concours, la Municipalité a retenu le projet « Sur la scène, dans la ville » du bureau d'architectes lausannois Devanthéry & Lamunière. Le projet se compose comme un tout formé de trois pièces qui présenteront les caractéristiques suivantes, les bâtiments étant reliés au chauffage à distance:

- **Le bâtiment théâtral actuel.** Les espaces d'accueil et la salle de théâtre ne sont pas touchés. Seuls seront créés des sas d'entrée, des aménagements simples – nouvelle régie, sanitaires pour handicapés, système de ventilation et de refroidissement, installations de portes coupe-feu. Le salon Bailly sera rafraîchi et ses fresques rénovées.
- **Un nouveau corps de bâtiment nécessaire à la poursuite des activités de l'Opéra** (locaux techniques et atelier, loges, salle de répétition, administration, etc.). Le nouveau bâtiment donnera sur la rue Beau-Séjour, en retrait de près de 3 m de la limite des constructions. Il est composé d'un corps inférieur sur lequel repose la cage de scène (en retrait de 3 m50 de la façade rue Beau-Séjour), dont la hauteur correspond au vide sur scène de 18 m nécessaire au dégagement des décors et aux poutres porteuses de la toiture où sont logés les moteurs. Le corps bas du bâtiment se déploie sur deux paliers jusqu'à la promenade Jean Villard-Gilles, l'extrémité ouest étant abaissée de deux niveaux. Les façades présenteront un jeu d'éléments opaques et brillants ponctués d'éléments de végétation, les toitures visibles seront végétalisées.
- **Un jardin partiellement réaménagé et enrichi.** La promenade Jean-Villard-Gilles est pour l'essentiel préservée. Son jardin et ses arbres sont conservés. Seul le petit jardin du théâtre est remodelé de manière à concilier l'à-plat festif du restaurant avec la pente du terrain et une cour anglaise assurant l'éclairage.

● ● ● ● ● ● ●

Certaines dispositions du Plan d'extension de 1977 (PE 580) s'étant révélées quelque peu lacunaires, la Municipalité a ouvert une procédure de plan partiel d'affectation, en menant parallèlement une démarche d'information, de concertation et de conciliation avec les opposants. Mis à l'enquête publique du 19 mars au 26 avril 2007, le nouveau plan a suscité 19 oppositions et deux observations auxquelles la Municipalité répond dans son rapport-préavis. Le crédit d'ouvrage pour réaliser ce projet est estimé à 31'700'000 francs et la réouverture de l'Opéra projetée pour février 2011.

Fermé depuis ce printemps, l'Opéra poursuit temporairement sa vie artistique au Théâtre de Beaulieu et à la salle Métropole. Deux lieux parfois évoqués pour accueillir en permanence des spectacles d'art lyrique. Or, ces deux alternatives ont déjà été réfutées par différentes études tant du point de vue des coûts occasionnés par les travaux d'adaptation de ces salles pour l'opéra, que pour des raisons techniques ou d'occupation (48 semaines annuelles pour le plateau de l'Opéra). Par ailleurs, ni le Théâtre de Beaulieu ni la salle Métropole n'ont l'intention de changer de vocation pour se consacrer spécifiquement à l'art lyrique.

La direction de la culture, du logement
et du patrimoine
La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire:

- Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00
- Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00
- Photomontages du projet à télécharger sur www.lausanne.ch/communiques

Le rapport- préavis n° 2007-58 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 15 novembre 2007